

AT Ruhengeri

Circulaire n° 13/4
du 8/1/1960.

Abrogation de la circulaire n° 13/45
du 19 septembre 1959 relative à l'
indemnité de mobilier.

La circulaire n° 13/45 du 19 septembre 1959 rela-
tive à l'indemnité de mobilier est abrogée à dater du 1er
janvier 1960.

No 670	P 1/02
DATE	12. II. 1960
TRAITÉ PAR	es
VISAS	▷

Léopoldville, le 8 janvier 1960.-

Le Directeur Général remplaçant
Le Secrétaire Général empêché
F. GAIGNAUX.-

